

Philippe Bon : « La priorité, c'est la lutte contre le jeu illégal, pas l'ouverture du casino en ligne »

Philippe Bon / Délégué Général du Syndicat / Casino de France



Vincent Reynaert

Publié le 10 novembre 2025 . Lecture estimée : 6 min



Présent lors du colloque de l'AFJEL consacré à la montée du jeu illégal, Philippe Bon, Délégué Général du Syndicat Casinos de France, a souhaité réagir aux prises de position de l'association. Il revient pour Les Enjeux sur la situation du secteur, la fiscalité, et la vision que porte la profession des casinos sur l'avenir du marché français.

Tout d'abord, tout comme Nicolas Beraud l'a fait en introduction du colloque de l'AFJEL, pouvez-vous nous faire un état des lieux du secteur des casinos physiques, quelques jours après la fin de l'exercice comptable 2024/25 ?

Bien que les chiffres définitifs ne soient pas connus, nous avons des tendances fiables qui laissent entrevoir une progression du PBJ des casinos français de l'ordre de 2 à 3 %. Cela dit, cette moyenne cache de fortes disparités.

Certains établissements ont rebondi après des travaux, tandis que les clubs de jeux parisiens ont subi deux mois de fermeture, ce qui a favorisé le jeu clandestin à Paris. Le secteur reste fragile : la fermeture du casino de Soulac ou les difficultés rencontrées par certains petits établissements en témoignent.

Le poids des charges et de la fiscalité reste un sujet sensible pour le secteur...

Absolument. C'est un point que nous partageons avec les membres de l'AFJEL. Cette année, nous avons subi une hausse de la CSG et une taxation supplémentaire sur la publicité depuis le 1er juillet. Le flou demeure sur ce qui entre dans le champ de cette taxe : nos activités culturelles ou de restauration pourraient être concernées, ce qui serait un coup dur.

En 2023/24, 57 % de notre PBJ a été reversé à l'État, et cette part augmentera encore cette année. Le barème des prélèvements directs reste inchangé depuis 2008, sans aucune prise en compte de l'inflation. Cela pèse directement sur la capacité des casinos à investir ou à soutenir leurs politiques sociales. Sur ce point, nous sommes alignés avec l'AFJEL, mais les réalités de terrain sont très différentes.



Si l'AFJEL, FDJ United et le syndicat Casinos de France, représentés ici par leur président, sont d'accord sur un sujet, c'est sur la fiscalité trop lourde qui pèse sur l'ensemble du secteur.

Le baromètre de l'AFJEL évoque 5,4 millions de Français jouant sur des sites illégaux. Quelle est votre réaction ?

Ce chiffre nous semble exagéré, même si nous ne disposons pas d'étude pour le contester. Il sert, selon nous, un objectif précis.

La priorité doit être la lutte contre les sites illégaux, pas l'ouverture du marché. L'[ANJ](#) a déjà montré son efficacité dès lors qu'elle dispose des bons outils et son action ne cesse de progresser. Les forces de police, et tout particulièrement le SCCJ ([Service Centrale des Courses et Jeux](#), ndlr), sont également des acteurs de premier plan dans cette lutte comme l'opération toute récente contre Cresus

Casino le prouve. Il faut donc continuer de renforcer les moyens des régulateurs et imposer aux plateformes, annonceurs et banques une responsabilité accrue dans la lutte contre ces flux illégaux.

Vous en appelez également à la responsabilité des joueurs ?

Oui. Nous souhaitons une grande campagne publique sur le jeu illégal. Une fois l'information claire, chacun doit être responsable de ses choix. Comme pour la sécurité routière, nul n'est censé ignorer la loi.

Les casinos sont souvent victimes d'usurpation d'identité pour promouvoir des offres illégales. L'État doit-il agir davantage ?

Cette prédation de marque est devenue massive. Les GAFAM doivent être soumis à une obligation de résultats, pas seulement de moyens. Le ministère de l'Économie doit se saisir du sujet, avec le soutien de l'ANJ qui travaille déjà beaucoup sur ces questions.

Les progrès sont bien là, il faut poursuivre la lutte, il serait absurde de rendre les armes en cédant à la facilité d'une légalisation généralisée du casino en ligne.

Casinos de France reste opposé à une régulation du casino en ligne ?

Si régulation il devait y avoir, elle devrait rester dans le champ des casinos terrestres, qui sont les premiers acteurs concernés et responsables.

La France compte à la fois des champions du jeu terrestre et du jeu en ligne. Une cohabitation est-elle possible ?

Nous avons des visions très différentes. Les casinotiers constituent une filière qui irrigue les territoires avec de multiples actions de soutien tant sur les plans financier que culturel, et crée autant d'ancrages locaux avec des emplois non délocalisables.

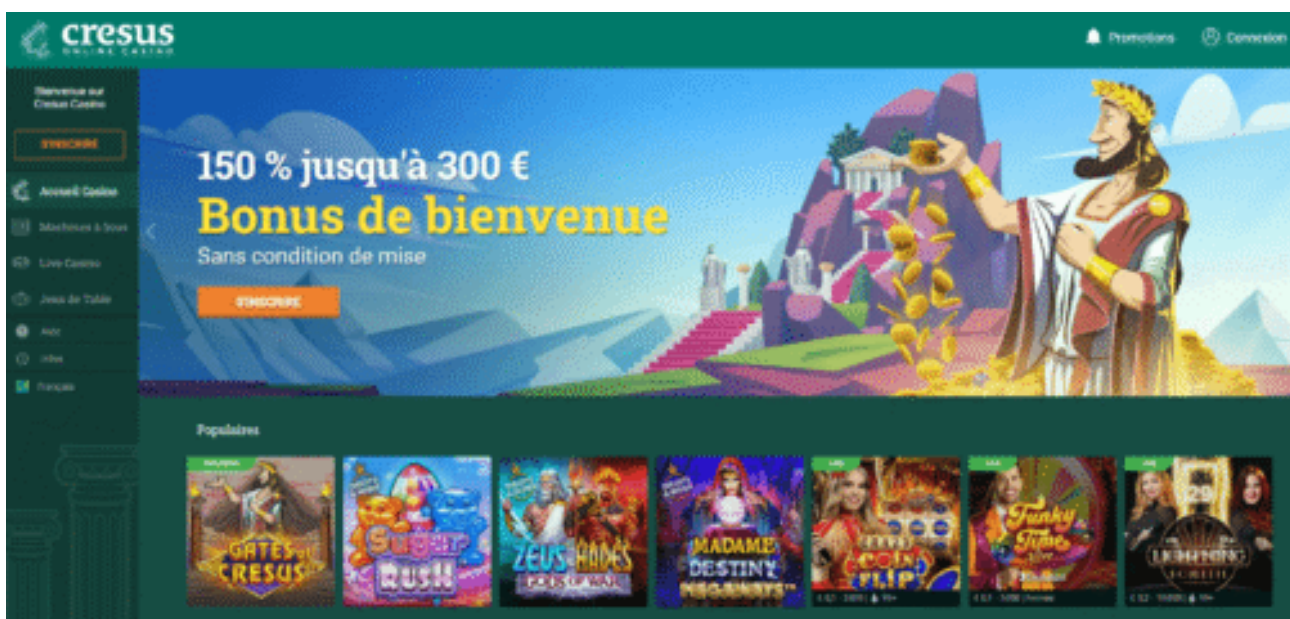
Les opérateurs en ligne cherchent avant tout, et on peut le comprendre, à développer leur business. La filière des casinos, elle, joue sa sauvegarde.

Nous pourrions envisager des coopérations techniques, mais les grands groupes français maîtrisent déjà le digital. L'histoire de 2010, quand certains opérateurs illégaux, déjà armés de fichiers clients volumineux, sont devenus légaux, nous rappelle qu'on ne part pas à armes égales.

Lorsque Nicolas Beraud affirme que le marché existe déjà et qu'il n'a pas tant affecté les casinos, que répondez-vous ?

L'impact est difficile à mesurer, mais réel. Les jeux légaux en ligne (paris sportifs, poker) captent aussi une partie de notre clientèle. Une légalisation du casino en ligne aurait un impact significatif car il existe une clientèle responsable qui refuse d'aller sur des sites illégaux.

Dire que la catastrophe est déjà arrivée et qu'il n'y aurait plus d'effet d'ouverture, c'est une vision biaisée de la situation réelle.



Pour Casinos de France, c'est la lutte contre le jeu illégal qui doit être au coeur du débat, pas la régulation d'un marché qui impacterait directement la filière. Les récents résultats contre Cresus Casino sont encourageants pour le syndicat.

Le projet JADE, qui réserverait l'offre de casino en ligne aux opérateurs physiques, existe-t-il toujours ?

Oui, mais ce n'est pas notre priorité. Nous portons notre confiance sur les progrès constants de la lutte contre le jeu illégal. Si la régulation devait revenir sur la table, le projet JADE resterait, bien entendu, notre base de réflexion.

Question Les Enjeux : Une dernière question que nous n'aurions pas posée ?

Oui : « L'offre de casino est-elle suffisante sur le territoire français ? » La réponse est non.

Une trentaine de départements n'ont aucun casino. Nous travaillons avec le ministère de l'Intérieur sur une révision des critères d'implantation pour combler ces zones blanches. C'est une manière concrète de renforcer la proximité, de créer de

LES ENJEUX

l'emploi et de lutter, par le jeu encadré, contre le jeu illégal.

